

LA VIE DES QUARTIERS

Valmy / Liberté

SOMMAIRE

LA PAROLE AUX ÉLUS P.1

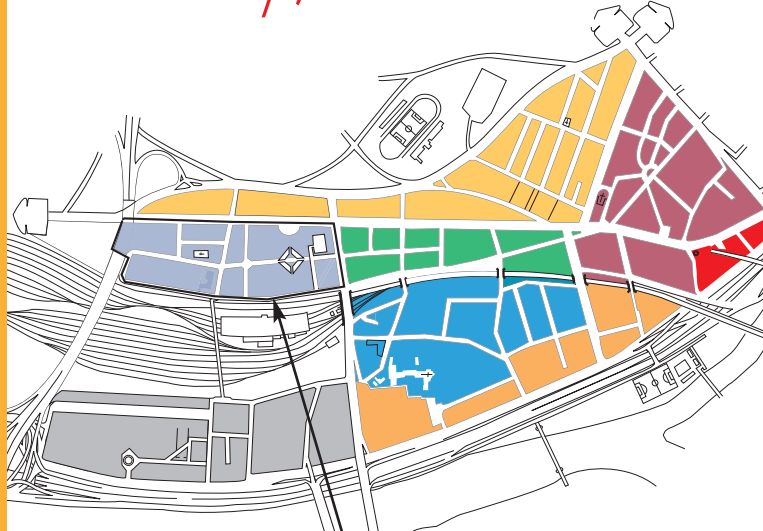
LE QUARTIER

VALMY / LIBERTÉ

D'HIER À AUJOURD'HUI P.2

MICRO-TROTTOIR P.10

ET DEMAIN P.12



- - Îlot du Pont
- - Plateau de Gravelle
- - Centre Ancien
- - Bercy
- - Quai des Carrières
- - Conflans
- - Pasteur Saint-Pierre
- - VALMY / LIBERTÉ

Christiane Mayer,
Maire-Adjointe chargée
du quartier Valmy/Liberté.



Directeur de la rédaction :
Corinne Bellotte
Rédaction : Olivia Peresson
en collaboration avec le Service
des Archives municipales
Crédit photos : G. Boynard,
O. Peresson, I. Stéfan
Conception graphique :
Jean-Marc Hillereau

Parmi les plus anciens quartiers de Charenton, le quartier de Valmy à la limite de la capitale a su évoluer pour s'intégrer de façon harmonieuse à Charenton. Le quartier de Valmy est implanté sur la partie nord du domaine de Bercy. Valmy nord, entre la rue de Paris et l'avenue de Gravelle est situé dans l'ancienne plaine de Bercy, alors que Valmy sud, entre la rue de Paris et les voies ferrées recouvre l'emplacement de l'avant-cour du château de Bercy. Cette partie du territoire de Charenton fut détachée de la ville à la création de la commune de Bercy en 1791. A la disparition de cette dernière, annexée par Paris en 1860, Charenton réintégra dans son assiette territoriale la partie orientale de Bercy. "Ayant traîné longtemps une réputation de quartier difficile en marge du reste de la ville - avec l'appellation des valmiteux pour ses habitants -, Valmy a bénéficié d'aménagements urbains qui lui donnent aujourd'hui une physionomie attrayante. Le quartier concentre une population mêlant différentes générations qui trouvent ici un cadre de vie agréable et fonctionnel à la

proximité des commerces, du Centre Commercial de la Coupole, de l'école maternelle et élémentaire Valmy mais aussi d'équipements artistiques diversifiés, le Conservatoire de musique André Navarra, l'Atelier Pierre Soulages, la Maison des artistes, l'Espace Bessy, une salle de sport" explique Christiane Mayer chargée du quartier Valmy/Liberté. Avec cette prédominance de structures artistiques, le quartier se prête à de nombreuses animations ponctuelles comme les portes ouvertes de l'Atelier Pierre Soulages ou de la Maison des artistes mais aussi les concerts du Conservatoire. Le quartier fait peau neuve grâce au grand plan de réaménagement touchant la voirie, les égouts, l'éclairage et de réhabilitation des façades : "Ce n'est pas une évolution mais une révolution par rapport à l'ancien quartier où se trouvaient les entrepôts de Nicolas. Aujourd'hui, le moderne côtoie l'ancien donnant au quartier un certain cachet". Ce quartier qui peut s'enorgueillir d'une riche histoire a su peu à peu trouver des axes d'évolution faisant actuellement de lui un espace de vie calme et convivial. ■



*“La Vie des Quartiers”
vous invite à découvrir
ce quartier historique,
avec ses logements et ses
aménagement urbains qui
en font également ses atouts.*



LE QUARTIER DE VALMY, d'hier à aujourd'hui.

LES MALONS DE BERCY

Famille de “grenetier” de Vendôme, anoblée par Louis XI, les MALON entrèrent en possession de Bercy, domaine et seigneurie en 1523. Appartenant à la noblesse de robe, cette famille devint vite célèbre pour son esprit querelleur et son avarice, les grands propriétaires charentonnais étant l’objet tout désignés de cette hargneuse rapacité. La détermination que mirent les MALON à concentrer entre leurs mains les seigneuries de Conflans, les Carrières, le Séjour, le Bourg-du-Pont, et les procès qui s’ensuivent, illustrent parfaitement l’ambition qui animait cette famille ainsi que son caractère procédurier.

Elle donna à la France nombre de hauts magistrats dont l’illustre Charles-Henri II de MALON qui fut Directeur des Ponts et Chaussées et Intendant des Finances. ■





LE CHATEAU DE BERCY

Type même du manoir seigneurial du Moyen-Age, acquis en 1523 par la famille de MALON et situé à proximité de la Seine, au débouché du rû de Montreuil, il devait pendant un siècle assurer des revenus aux MALON qui n'y voyaient qu'une source de gains et de pouvoirs.

En 1658, un membre de cette famille décida d'en faire sa résidence. Charles-Henri 1^{er} fit raser l'ancienne propriété et confia à François LE VAU le projet de construction d'un château, situé plus au nord. Sur un domaine de neuf cents arpents (trois cent hectares) allant des rues de l'Yonne et Nicolaï dans Paris XII^e, à la rue du Port-aux-Lions sur Charenton et du sud au nord, de la Seine au Bois de Vincennes, à hauteur des 12-16 rue Marius Delcher. La fin du chantier fut l'oeuvre d'Anne-Louis-Jules de MALON qui obtint, en 1690, l'autorisation de déplacer au nord le chemin de Charenton à Paris, notre rue de Conflans, qui passait à l'extrémité de son avant-cour.

A charge pour lui d'ouvrir une nouvelle voie qui commençait entre le clos des Arquebusiers (emplacement de l'église Saint-Pierre de Charenton) et le clos des Carmes (haut de la rue Arthur Croquette).

Plantée de deux doubles rangées d'arbres, elle se prolongeait dans Paris par le chemin de la planchette (rue de Charenton). Seule nous reste la route ouverte après 1690, qui constitue

l'épine dorsale de notre ville, la rue de Paris. Entre celle-ci et le château s'étendaient des parterres. A leur emplacement a été ouverte la partie sud du quartier de Valmy. Passé par héritage dans les mains de la famille de NICOLAY, au décès de Charles-Jean-François de MALON en 1809, le parc accueillit dès cette date des négociants en vin dans sa partie nord-ouest (sur Paris). La construction du chemin de fer, à partir de 1848, qui passait sous le peron sud du château eut raison de cette demeure.

Alors que la commune de Bercy disparaissait, annexée par Paris le 1^{er} juin 1860 pour sa partie intra-muros, sa portion orientale revenait dans l'assiette territoriale de Charenton ainsi que le château laissé à l'abandon. Cette même année, un syndicat franco-anglais de banquiers achetait le château et les 695.085 m² du parc qui remontait de la Seine à la rue de Paris.

Au nord de celle-ci, la partie du Bois de Vincennes qui abrite le lac Daumesnil, appelée plaine de Bercy, avait été achetée par la ville de Paris, dans le cadre de l'aménagement du Bois en promenade décidé par l'empereur Napoléon III, de son mobilier et ses décors par vente aux enchères du 15 au 18 Juillet 1860. Le château ainsi dépouillé, commença sa démolition en octobre 1861. Entre Bois et voie ferrée, sur des terrains encore nus en 1864, devait naître peu à peu le quartier de Valmy. ■



LA LIGNE PARIS-LYON

La Compagnie Paris-Lyon desservant la ligne Paris-Lyon fut fondée en 1852. En 1857, elle fut par la suite absorbée lors de la création de la Société Nationale des Chemins de fer Français (SNCF).

Les longs et difficiles débats relatifs à la détermination des grandes artères du réseau national aboutirent en 1842. Au nombre de celles-ci, la ligne de Paris-Lyon, dont le tracé devait être communiqué aux communes le 9 septembre 1845, vint couper le territoire de la commune de Charenton-le-Pont et en altérer à tout jamais le paysage.

Décrivant une courbe allant de l'ouest de la commune vers le sud, en direction de Maisons-Alfort, elle traversait des terrains nus, coupait le château de Bercy de son parc, longeait au nord la colline de Conflans dont elle traversait le cimetière qui fut déplacé dans le Bois de Vincennes, puis se faufila à travers la falaise dominant la Marne, à l'arrière du village des Carrières.

A son extrémité sud, elle franchissait la rivière après avoir traversé l'ancien couvent des Carmes, reconverti en fonderie en 1822 qui ainsi disparut du paysage charentonnais. Une gare aux voyageurs fut aménagée aux Carrières.

La croissance urbaine qui s'amorça, après 1860, au nord de la ville, dut prendre en compte cet obstacle que le succès grandissant du chemin de fer devait accentuer au cours du XX^e siècle par l'extension de l'emprise ferroviaire. Celle-ci aliène de nos jours 22 hectares du territoire de la ville.

La desserte de Charenton par les trains assurant aux habitants un accès rapide à la capitale devaient néanmoins favoriser sa croissance démographique.

Le transport de marchandises diverses par les gares des Carrières et surtout de Bercy-Conflans devait quant à lui en assurer l'essor économique. ■

DEROCHE

Les choix architecturaux des Frères Remouisonnet retenus pour la construction de cet établissement situé au 201-203 rue de Paris, s'inscrivent dans un compromis entre le traditionalisme architectural et le modernisme diffusé par le Mouvement Moderne dans la décennie 1929-1939, occupé auparavant par la société Deroche. ■



LE QUARTIER DE VALMY

Au nord de la rue de Paris, le quartier de Valmy s'est urbanisé sur des parcelles appartenant à la capitale. Au sud de cette même rue, l'implantation d'une nouvelle voirie fut l'oeuvre de la Compagnie du Parc de Bercy qui vendit peu à peu à des particuliers l'ensemble des terrains à bâtir qu'elle y possédait. Cette même Compagnie attribua le nom de Félix Langlais à une petite voie ouverte entre la rue du Petit-Château et la rue de Paris. Elle perpétue le souvenir de l'architecte qui construisit des entrepôts sur les terrains qu'elle possédait au sud des voies ferrées, entrepôts qui donnèrent naissance au quartier des Magasins Généraux. C'est en 1892, que le quartier de la Porte

de Paris fut désigné comme quartier de Valmy à l'occasion de l'inauguration de l'école située au carrefour des rues de Valmy et du Petit-Château en souvenir de la victoire remportée un siècle plus tôt sur l'ennemi par la première armée nationale de conscrits. L'axe nord-sud qui le traverse, et portait le nom de rue de l'Ancienne Passerelle, prit celui de rue de Valmy. La rue du Petit-Château qui traverse ce quartier depuis la rue de la Terrasse à la rue Chanzy se prolongeait à l'origine jusqu'à la rue Nocard. L'implantation de NICOLAS, dans le secteur, en 1921 ainsi que sa politique d'extension foncière supprimèrent le tronçon central de cette voie. ■



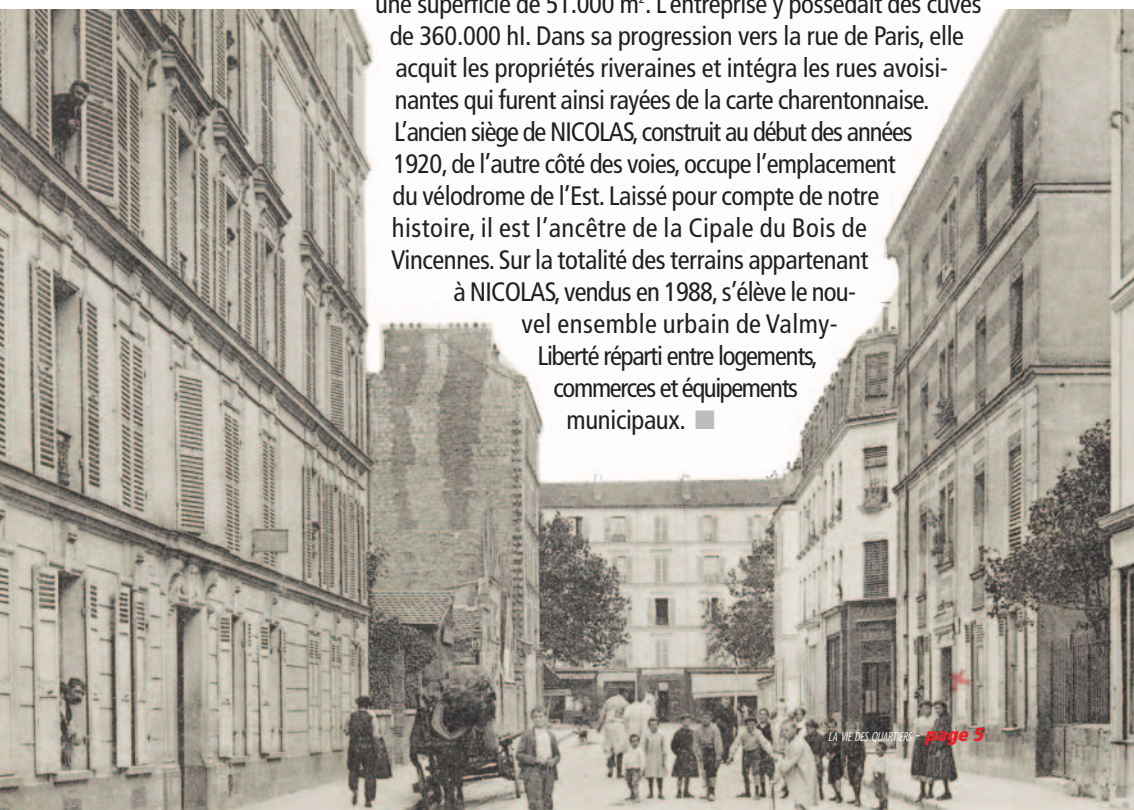
LES ÉTABLISSEMENTS NICOLAS

Créés à Paris, rue Sainte-Anne, en 1822, les établissements NICOLAS faisaient construire à Charenton en 1878 leur premier chais sur des terrains situés entre le quai de Bercy et la rue du Port-aux-Lions. Sur un emplacement acheté avant-guerre boulevard de Saint-Maurice (avenue Winston CHURCHILL), NICOLAS établit en 1921 son siège social sur

une superficie de 51.000 m². L'entreprise y possédait des cuves de 360.000 hl. Dans sa progression vers la rue de Paris, elle acquit les propriétés riveraines et intégra les rues avoisinantes qui furent ainsi rayées de la carte charentonnaise.

L'ancien siège de NICOLAS, construit au début des années 1920, de l'autre côté des voies, occupe l'emplacement du vélodrome de l'Est. Laissez pour compte de notre histoire, il est l'ancêtre de la Cipale du Bois de Vincennes. Sur la totalité des terrains appartenant

à NICOLAS, vendus en 1988, s'élève le nouvel ensemble urbain de Valmy-Liberté réparti entre logements, commerces et équipements municipaux. ■





Aujourd'hui.

LA PLACE DES MARSEILLAIS

Ouvert sur la rue de Paris par la Place des Marseillais, Valmy-Liberté perpétue le souvenir du passage du Bataillon des Fédérés venus de Marseille à la fin de Juillet 1792. Débarqués du coche d'eau d'Auxerre, ils passèrent la nuit à Charenton où les patriotes leur offrirent un banquet. Ils gagnèrent Paris qu'ils atteignirent à hauteur de la Porte Saint-Antoine par

le chemin de Reuilly (avenue Jean-Jaurès) et participèrent à la fête de la Fédération du 10 août 1792 qui marqua la chute de la Monarchie. ■

LA CHAPELLE NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR

Ouverte au culte par l'Abbé PARTURIER, rue de Chanzy, curé de Charenton nouvellement installé en 1914, elle bénéficiait d'un bel environnement arboré.

Une belle statue de la Vierge ornait le lieu de culte. Lieu de prières, de culte, la Chapelle Notre-Dame du Sacré-Cœur était un foyer de vie très important pour les Charentonnais où jeunes et plus anciens se côtoyaient dans une grande harmonie mais aussi un pôle de vie religieuse très attractif qui outre les riverains, attirait les habitants des autres quartiers de la ville, ainsi que les scouts, les jeannettes et les guides. En 1963, son terrain fut racheté par l'entreprise NICOLAS dont les chais et le siège social se trouvaient à proximité. Elle fut démolie et reconstruite à proximité, à l'emplacement d'un ancien chais, au 11 rue Marcellin BERTHELOT. Un Christ de SERRAZ et une " image " de Saint-Vincent la décoraient. Son autel reposait sur des vis de pressoir. C'était un lieu de culte empreint d'une grande simplicité. ■



LE CIMETIERE DE VALMY

Le cimetière du Bois de Vincennes dans le prolongement de l'avenue de Reuilly (Jean-Jaurès), acheté à son propriétaire, le Marquis de Nicolai, fut complété en 1906 par l'aménagement d'un second cimetière, celui de Valmy, à la Porte de Paris. Il fut implanté sur une parcelle, dans la zone militaire, qui appartenait à la Compagnie du Parc de Bercy. Lors de l'intégration à Paris de la zone militaire et du Bois de Vincennes, en 1929, les deux cimetières charentonnais quittèrent le territoire communal pour celui de la capitale. ■





LE GROUPE SCOLAIRE VALMY

La décision de développer l'instruction publique sur Charenton et de répondre à la demande d'une popula-

tion en pleine expansion eut pour conséquence la décision prise en 1887 de compléter le groupe scolaire du Centre par la construction de deux établissements supplémentaires, ceux de Valmy et des Magasins Généraux.

L'école de Valmy fut implantée dans un quartier en pleine urbanisation, sur des terrains achetés par la ville à la Société des Câbles électriques. Le groupe comprenait une école de filles, une de garçons et une école maternelle.

Les écoles furent inaugurées en 1892 et prirent le nom d'école de Valmy en souvenir de la Victoire de Valmy un siècle plus tôt. ■



LES ÉQUIPEMENTS CULTURELS

Jean Foyer, ancien Garde des Sceaux de Georges Pompidou et Président de l'Institut des Sciences Morales et Politiques a inauguré le 11 mars 1995 les équipements culturels de Valmy.

Il y a plus de 30 ans, Roger Bezombes avait réalisé pour le siège social de la Société Drouard, situé Rue de la Pompe à Paris, une immense fresque chargée de symboles. Lors de la démolition de cet immeuble de prestige, Alain Griotteray décida de sauver cette œuvre monumentale que l'artiste lui avait offerte pour la ville.

Ainsi depuis 1991, les Charentonnais peuvent profiter non seulement de la partie centrale qui a pu seule être sauvée mais également des deux panneaux latéraux que l'artiste a recréés spécialement pour la galerie de la Coupole et qui symbolisent le fleuve qui longe notre commune. ■

LE CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ANDRÉ NAVARRA

Conçu pour obtenir les qualités indispensables à un lieu d'étude, de création et de rencontre, le Conservatoire municipal porte le nom d'André Navarra, violoncelliste de renommée internationale, l'un des plus grands solistes et professeurs de ce siècle. Il dispose de plusieurs salles avec un plancher de chêne, faces et plafond étant inclinés pour obtenir la meilleure acoustique. Le Conservatoire dirigé avec succès par Noëlle Morel, violoncelliste reconnue accueille de nombreux élèves à qui l'on propose l'éveil musical pour les 3, 4, 5 ans puis pour les plus "grands" la formation musicale, l'alto, le chant, la clarinette, la guitare, la harpe, le hautbois, l'histoire de la musique, la flûte traversière, le piano, le saxophone, la trompette, le violon, le violoncelle, la batterie-percussion. Implanté au 1 allée des Tilleuls, le Conservatoire est accessible depuis la voie intérieure de la galerie de la Coupole et de l'allée des Tilleuls. ■



L'ESPACE CLAUDE BESSY

L'espace Claude Bessy consacré à la danse a été créé le 3 février 1996. ■



L'ESPACE ART ET LIBERTÉ

Installé au lieu et place de l'ancien Musée Toffoli, l'Espace Art et Liberté s'intègre parfaitement dans le pôle culturel La Coupole/Liberté regroupant le Conservatoire municipal de musique André Navarra, l'Atelier d'arts plastiques Pierre Soulages, l'Espace de danse Claude Bessy.

Il est un lieu d'exception ayant pour vocation de promouvoir et de présenter la création contemporaine, peintures, sculptures, photographies, vidéos, installations...

Ouvert à toutes pratiques et techniques dans le domaine des arts plastiques, il est aussi un véritable outil pédagogique ayant pour objectif la formation des publics. D'une superficie de 450 m², avec une architecture contemporaine, l'Espace Art et Liberté dispose également d'un espace pédagogique et multimédia qui accueille des ateliers et des animations. ■



L'ATELIER PIERRE SOULAGES

Ouvert depuis près de 12 ans, l'Atelier municipal d'arts plastiques reçoit chaque semaine sur ses deux sites, rue du Petit Château et place de la Coupole depuis mars 2005, 582 élèves, enfants et adultes confondus dans 16 disciplines différentes : éveil aux arts plastiques, dessin-peinture-volume, petit atelier d'édition, expression plastique, composition peinture, gravure-illustration, vitrail-mosaïque, histoire de l'art, dessin-couleur, dessin-modèle vivant, nature morte, techniques à l'eau, calligraphie, pinceau, lavis, modelage. ■



LA MAISON DES ARTISTES

La Maison des Artistes, créée en 1952 par des artistes dans un esprit de solidarité, s'inscrit dans l'esprit du quartier de Valmy/Liberté. Composée de 30 ateliers-logements, elle abrite des artistes venant d'horizons divers, aux démarches et univers variés. Peintres, sculpteurs, graveurs, designers, photographes, illustrateurs, scénographes s'y côtoient et contribuent largement à définir le caractère unique de ce lieu, imprimant de leurs personnalités et de leur talent, la vie culturelle à Charenton. La Maison des Artistes ouvre ponctuellement ses portes pour faire découvrir aux Charentonnais leurs créations. ■



L'HÔTEL DES IMPOTS

Situé auparavant au 16 rue de Sully, il a été construit vers 1950.

Les impôts ont déménagé en 1992 pour s'installer au 1, place de la Coupole dans le nouveau Valmy.

En remplacement, la commune a implanté son Centre administratif au 16, rue de Sully. ■



LE NOUVEAU CENTRE MUNICIPAL VALMY

Acheté par préemption par la Ville en novembre 2006, le nouveau Centre Municipal Valmy a été entièrement rénové pour accueillir la Direction de l'Habitat Social, les Services de la Communauté de communes de Charenton le Pont-Saint Maurice et la Direction de la Vie culturelle.

Avec l'implantation de ce nouveau Centre administratif au coeur du quartier Valmy/Liberté, la Ville peut accueillir les Charentonnais dans de meilleures conditions.

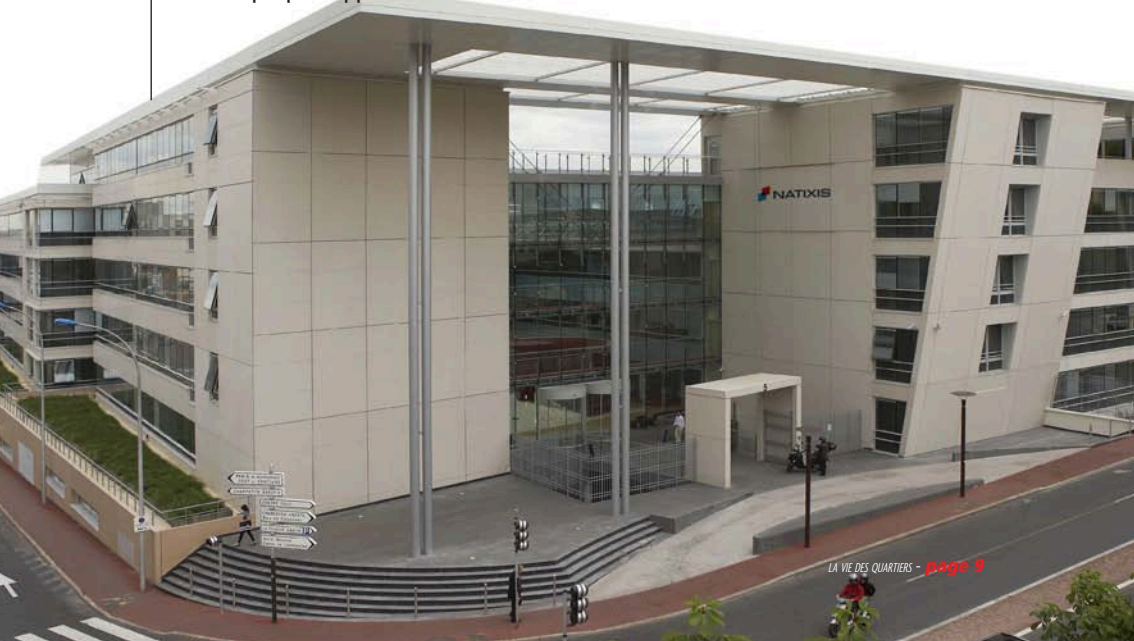
Murs blancs, baies lumineuses, bureaux spacieux séparés par des vitres, les conditions de travail sont encore meilleures pour le personnel.

Au rez-de-chaussée et au sous-sol, des salles sont mises à disposition pour des associations à l'occasion de réunions ou d'assemblées générales. ■



NATIXIS

Implanté à l'origine 10, avenue Winston Churchill en 1993 dans le bâtiment Liberté inauguré le 21 septembre 1993, le groupe s'est déplacé 5, avenue de la Liberté transférant le 18 avril 2005 son siège social de Paris à Charenton dans le bâtiment Liberté 2. Il occupe actuellement 38.000 m² de bureaux et dispose de 2 salles de sports (450 m²). Créé par l'architecte Jean-Claude Di-Fiore, cet ensemble immobilier (grand Prix SIMI 2005 dans la catégorie "immeuble neuf") ponctué de verdure, s'intègre parfaitement dans le tissu urbain local. L'immeuble constitue également un écran acoustique par rapport aux voies de chemin de fer. ■



MICRO TROTTOIR

Le quartier Valmy / Liberté, ce sont eux

qui en parlent le mieux.



-1-

1 - Chrystelle, 30 ans et son fils Axel, 4 ans

“Cela fait 6 ans que je vis dans le quartier de Valmy. Avant, j’habitais dans le 12^e arrondissement. Mon ami a changé de travail et on a décidé de se rapprocher en s’installant à Charenton. J’aime la proximité que propose le quartier : une école en bas de chez nous, des commerces.

Le quartier est très calme, plus lumineux et aéré que d’autres secteurs de Charenton. Le quartier a bien été aménagé avec de beaux arbres, des fleurs. Rien ne manque... ah si un jardin d’enfants !

Même si le bois est proche, un jardin d’enfants serait le bienvenu”.

2 - Konvinda, 51 ans et sa petite-fille Inès, 2 ans qui va d’ailleurs à la crèche du Petit Château

“J’habite ce quartier depuis 14 ans. Tout est bien, c’est calme, bien fréquenté, on bénéficie de nombreux équipements et de zones de verdure.

La population a évolué : de plus en plus de familles s’y installent”.



-2-

3 - Véronique, 37 ans et sa mère Evelyne, 57 ans

“Nous habitons Valmy depuis 10 ans. On ne changerait de quartier pour rien au monde. Ici, la vie est tranquille et agréable avec le bois à proximité. Tout a été réaménagé : les immeubles modernes se marient harmonieusement avec les anciens. Même si les petits commerces ont peu à peu disparu, l’ouverture du centre commercial apporte la facilité d’une zone commerciale concentrée proposant divers services de proximité”.



-3-



4 - Maxime, 40 ans

“J’ai toujours vécu ici. J’aime le quartier de Valmy pour sa quiétude. Tout a été bouleversé dans ce quartier qui était avant mal famé. C’était un petit village où se trouvaient les établissements Nicolas qui occupaient une grande partie de l’espace avec des pavillons. Aujourd’hui, il a beaucoup changé et vraiment évolué. Même si la majorité des commerces ont fermé, la Coupole a ouvert ses portes et rend service aux habitants du quartier.

La population est très variée : des familles, des personnes âgées, des logements sociaux, des habitations de standing. J’aime cette diversité. Je n’ai pas du tout envie de déménager”.

5 - Monique, 72 ans

“J’habite rue du Petit Château depuis 1969 à l’ancien emplacement des établissements Deroche et mes enfants ont suivi toute leur scolarité à Valmy.

Ma fille également habite rue de Valmy. Ce quartier est agréable et je n’ai qu’un seul regret, la proximité du périphérique qui ne sera jamais couvert.

Le quartier a nettement évolué, de nouvelles constructions voient le jour et les petits commerces ont laissé place au Centre Commercial La Coupole”.



6 - Charles, 86 ans et son épouse Christiane, 74 ans

“Nous occupons le même appartement depuis 1922, rue Marius Delcher dans un bâtiment style 1900. Avant, le quartier vivait comme un petit village, indépendant car il était isolé du reste de la ville par les établissements de la ville.

On trouvait dans le secteur de nombreux commerçants. Aujourd’hui, tout est mis en oeuvre par la ville pour relier ce secteur aux autres quartiers de la ville. Avec la construction de nouveaux immeubles, le quartier évolue et nous apprécions cette recherche de modernisme. Ce qui nous plaît avant tout ici, c’est la tranquillité du cadre de vie”.



ET DEMAIN ?



Le quartier de Valmy s'est beaucoup modernisé au cours des dernières années. D'autres aménagements sont prévus pour les mois à venir notamment celui de la Place des Marseillais suite à l'enlèvement des mâts de Buren.

Par ailleurs, la Ville étudie la possibilité d'implanter une aire de jeux pour les enfants du quartier qui ne bénéficient pas de ce type d'équipements.

A priori, les premières études démontrent l'impossibilité de l'installer à proximité de l'allée des Tilleuls pour des raisons de sécurité, le passage devant rester libre pour la circulation des pompiers.

Une autre hypothèse est à l'étude, privilégiant un emplacement à proximité des écoles maternelles et élémentaires Valmy. Affaire à suivre... ■



Une question,
une idée,
un problème
à signaler ?

LES RÉSIDANTS DU QUARTIER
VALMY / LIBERTÉ PEUVENT EN FAIRE PART
À CHRISTIANE MAYER, MAIRE-ADJOINT
CHARGÉE DU QUARTIER, EN DÉPOSANT
UN COURRIER DANS "LA BOÎTE À IDÉES"
SITUÉE À PROXIMITÉ DU 143, RUE DE PARIS.